CALENDRIER DÉPARTEMENTAL 2015-2016 e





DE CYCLOSPORT

⊃⊃⊃ Le Cyclosport ...

⇒ Février - Octobre : des courses organisées par les clubs affiliés tous les week-end et ouvertes aux catégories 13/14 ans, 15/16 ans, Féminines, Catégorie 1, Catégorie 2, Catégorie 3 et Catégorie GS (a et b). La pratique du cyclosport nécessite en plus de la licence un Carton de Compétiteur à demander par l'intermédiaire de votre club.

Les féminines sont acceptées sur toutes les courses, elles prennent le départ avec les GS ou dans leur catégorie de valeur.

→ Port du casque (communiqué de notre assurance APAC)

Sur proposition de la Commission Nationale, au terme d'une décision du Comité Directeur National, le port du casque est imposé pour toutes les activités cyclistes (lors des entraînements, sorties, reconnaissances, échauffements, compétitions, etc...).

⇒ Le "Challenge UFOLEP des jeunes 2015-2016" identifiable grâce au logo est ouvert aux garçons et filles 13/14 ans et 15/16 ans de Gironde d'Aquitaine et de Charente. Il se déroule sur 13 courses pour les 15/16 et 12 pour les 13/14.

Le départ des 13/14 se fera après les 2 et GS & 15/16 se fera après les 1er et 3.

Sur une course au calendrier UFOLEP Gironde, lorsque les 15-16ans ne sont pas programmés, ils seront acceptés à courir avec les GS. Ces modalités d'accueil feront l'objet d'une information particulière.

Les 5 premiers prennent 10, 7, 6, 4 et 3 points les autres coureurs inscrits en recueillent 1 pour la participation.

Un classement meilleur sprinter sera mis en place sur les courses avec des points comptant pour le challenge. La répartition des points sera 5, 3 et 1 points.

Pour le challenge des jeunes, un maillot distinctif pour le 1^{er} du classement général sera remis à chaque course jeune pour les catégories 13-14 ans et 15-16 ans. Ce maillot n'est destiné qu'aux jeunes girondins. Ce maillot ne pourra être porté que par le 1^{er} de challenge au regard du classement établi sur la course précédente. Le maillot n'est pas gardé par le jeune après la course. Le maillot est donné par le délégué avant le départ à condition que le 1^{er} du challenge soit présent. S'il y a un changement de leader au classement après chaque course, le délégué se charge de récupérer le maillot et d'en attribuer un au nouveau leader.

Le maillot de leader du challenge ne pourra pas être porté lors des championnats.

Il n'y a pas de minimum de courses à effectuer. En cas d'égalité, celui ou celle qui aura participé au plus grand nombre de courses de la saison sera déclaré(e) vainqueur(e).

La remise des récompenses aura lieu lors d'un moment protocolaire du comité UFOLEP Gironde.

Les trois premiers girondins de chaque catégorie seront récompensés. Pour recevoir son prix, la présence est obligatoire lors de cette cérémonie.

Vous trouverez le classement sur le site de l'UFOLEP GIRONDE.

Renseignements: Xavier Rodet: 05-56-93-26-86 ou xavvelo@hotmail.fr

Les épreuves cyclosport UFOLEP ne sont ouvertes qu'aux licenciés UFOLEP titulaires d'une carte cyclosportive.

⇒⇒⇒ MARS 2016

D. 06
SAINT-LOUBES
15 avenue de Cajus
(Devant le gymnase du collège Max Linder)

13 h 30
15 h 30

Grand Prix cycliste des sirops MENEAU – Circuit moyen 6.2 km (préinscriptions facultatives)

Tarif Adulte : 6 €

Grand Prix cycliste des sirops Meneau — Circuit moyen 6.2 km (preinscriptions facultatives)

Tarif Jeune : 3 €

C.C. SAINT-LOUBES cycloclub.st.loubes@orange.fr Daniel AMPE 06-88-75-37-27 -Marc BARRERE 05-56-72-42-33 / 06-18-27-12-92 http://www.saint-loubes-cycloclub.fr/

S. 12	BARSAC	GS – 2	54-66 km	13 h 30
	Lieu dit la Pinesse Prix du Souvenir Robert LIRE- C	1 – 3 ircuit Plat 6 km	72-60 km	15 h 30 Tarif : 7 €
V.C. BARSAC Ray	mond RIBES : 06-78-55-68-48	ircuic i iac o kiii		Tail. / C
D. 20	CAVIGNAC	GS – 2 1 – 3	54 – 72 81 – 63	14 h 00
	Grand prix de Cavignac - circuit		01	Tarif:7 €
CAVIGNAC CNG	uc RIMBERT : 06-32-63-55-70 – <u>ccng@laposte.net</u>	t ou <u>rimbert.luc@wanadoo.fr</u>		
V. 18	Vélodrome Bordeaux Lac	Toutes catégories		8 h 00 – 15 h 0
Inscription : UFO	CHAMPIONNAT DEPARTEN LEP Gironde – www.cd.ufolep.org/Gironde et <u>ufo</u>			
Inscription : UFO				13 h 30 15 h 30
	LEP Gironde – www.cd.ufolep.org/Gironde et ufo	GS – 2 – 13/14 1 – 3 – 15/16	0-22 45 – 60	
L. 28	LEP Gironde – www.cd.ufolep.org/Gironde et ufo SAINT-CIERS sur GIRONDE « Les Ferrés »	GS – 2 – 13/14 1 – 3 – 15/16	0-22 45 – 60	15 h 30 Tarif : 6 €

⇒⇒⇒ AVRIL 201	16				
D. 03	LES SALLES DE CASTILLON	GS -2 - 13/14 3 - 1 - 15/16	11 - 14 TOURS 12 - 16 TOURS	13 h 30 15 h 30	
	PRIX DE LA MUNICIPALITE – Cir	cuit moyen 5 km		Tarif : 6 € Jeune : 3 €	
	A.C. LIBOURNE Jean-Jacques LALANNE: 06-79-24-32-74 jeanjacqueslalanne@orange.fr ou Annie CHASSERIAUD: 06-10-79-16-46 annie.chasseriaud@sfr.fr				
D. 10	SALLEBOEUF	GS - 2 3 - 1	50 – 70 km 60 – 80 km	14 h 00 16 h 00	
∜CYCLO SPORT SA	Circuit moyen 3,2k LLEBOEUF - Alain ODIN 06-88-92-40-39 <u>alainodin</u>			Tarif : 6 €	
D. 17	MARTILLAC	GS – 2 – 13/14 1 - 3 - 15/16	50 – 70 – 30 km 80 – 60 km	13 h 30 15 h 30	
Souvenir Roland COURBIN – Eric MICHONNEAU / Circuit moyen 6 km				Tarif : 6 € Jeune : 3 €	
LA ROUE CADAUJACAISE Philippe GARNIER 06-22-07-70-83 philippe.garnier693@orange.fr					

D. 24	STE CROIX DU MONT	2 – GS 1 – 3	60 -52 km 56 – 68 km	12 h 00 14 h 00
	Tarif:7 €			
♥ V.C. BARSAC Raymond RIBES : 06-78-55-68-48				

⇒⇒⇒ MAI 2016				
D. 01	SAUGON	CLM Individuel – matin CLM duo, équipe – après-midi	12 km 12 km / 24 km	9 h 00
Epreuve CLM UFOLEP – pas de départ sans voiture suiveuse				
VELO CLUB PRIGNAC ET MARCAMPS Dorronso Daniel 06-76-60-56-79 / veloclubprignacais@sfr.fr				

⇒⇒⇒ MAI 2016

J. 5	SALLES	GS – 2 1 – 3	50 – 70 80 – 60	14 h 00 16 h 00
	Grand Prix Michel Cornille –	Circuit Plat 10 Km		Tarif:8 €
C.C. VAL DE L'EYRE http://pagesperso-orange.fr/cc.valdeleyre Jean-Marc CAMELEYRE 06-16-15-47-92 jean-marc.cameleyre@wanadoo.fr				

S. 07	AMBES	GS – 2 – 13/14 1 – 3 15/16	52.5 – 73.5 84 - 63	13 h 00 15 h 00
	Tarif : 7 € Jeune : 3 €			
VELO CLUB PRIGNAC ET MARCAMPS Dorronso Daniel 06-76-60-56-79 / veloclubprignacais@sfr.fr				

D. 08	POMEROL	GS – 2 3 – 1	14 et 18 tours 16 et 20 tours	13 h 30 15 h 30	
Prix de la Municipalité – Circuit Moyen 3,9 km				Tarif: 6	€
A.C. LIBOURNE Jean-Jacques LALANNE: 06-79-24-32-74 jeanjacqueslalanne@orange.fr ou Annie CHASSERIAUD: 06-10-79-16-46 annie.chasseriaud@sfr.fr					

S. 14	CASTRES GIRONDE	2-GS-13/14 1-3-15/16	70 – 50 – 30 70 – 80	14 h 00 16 h 00	
32 ^{ème} prix de la municipalité Circuit plat 9.7 km					
CASTRES C.C. Thierry PEANNE 06-72-81-46-06 thierry.peanne@wanadoo.fr					

D. 15	GOURS Trophée Municipal Mairie de Gours	GS – 2- 13/14 1 – 3- 15/16	12 et 10 tours 15 et 13 tours	14 h 00 16 h 00
Prix de la Municipalité Circuit moyen 5.5 km				Tarif : 6 € Jeune : 3 €
V.C. GOURS Honoré SEGUY: 06-88-88-76-25; Jean-Louis MOMBOEUF: 06-34-64-22-77; Francis GAUTRIAS 05-57-49-74-45 gcs123@wanadoo.fr				

S. 21	TOUR DU BLAYAIS	1 - 2 - 3 individuel	90 km		
				Tarif:7€	
SPORT CYCLISTE DE BRAUD ST LOUIS Jean Marie VERARDO <u>jean-marie.verardo@sfr.fr</u> 06-07-56-30-80					

D .22		Toutes catégories	Selon catégorie	A partir de 9 h
	AMBES CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL Inscription préalable obligatoire auprès de			Tarif : 6 € Jeune : 3 €
Club organisateur	: VELO CLUB PRIGNAC ET MARCAMPS Inscri	iption UFOLEP Gironde: www.c	d.ufolep.org/gironde, ufole	p33@gmail.com

D. 29	SAUMEJAN (47)	Toutes les catégories	A partir de 9h00		
CHAMPIONNAT REGIONAL CONTRE LA MONTRE					
Renseignements et	Renseignements et Inscriptionsà l'UFOLEP Gironde : www.cd.ufolep.org/qironde et ufolep33@gmail.com				

D. 29	PERISSAC	GS – 2- 13/14 1 – 3- 15/16	13 h 00 15 h 00	
	Prix de la Municipalité			
♥ VELO CLUB PERISSACAIS Alexandre CHATELET 06-20-33-11-05 <u>velo-club-perissacais@live.fr</u>				

-	**	Ш		le I	01	_
	7		N	-		

V.03	SEMI NOCTURNE DE COUTRAS Départ Rue Sully	3 - GS 1 – 2	1 h + 4 t - 1 h + 2 t 1 h 15 + 4 t – 1 h 15 + 2 t	19 h 00 20 h 15	
Prix de la ville et du Comité des fêtes de Coutras - Circuit en ville 2.3 Km					
C.C. SAINT-DENIS de PILE Joel Seynat 06-42-46-00-57 club.ccsdp33910@orange.fr site http://ccsdp.free.fr					

D .05	ST PALAIS DE BLAYE	Toutes catégories	Selon catégorie	A partir de 9 h
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ROUTE Inscription préalable obligatoire auprès du Comité Départemental			Tarif : 6 € Jeune : 3 €	
∜ Club organ	nisateur: Inscription UFOLEP Gironde: <u>www.cd.ufolep.or</u>		<u>om</u>	

Me.08	SEMI NOCTURNE ST DENIS DE PILE	3 – GS 1 - 2	1 h + 4 t - 1 h + 2 t 1 h 15 + 4 t – 1 h 15 + 2 t	18 h 15 19 h 30	
Nouveau circuit — 2.3 km, hors de la ville, inscription place de la mairie St Denis de Pile					
C.C. SAINT-DENIS de PILE Joel Seynat 06-42-46-00-57 club.ccsdp33910@orange.fr site http://ccsdp.free.fr					

C 11	MONGAUZY	2 – GS	65 – 50	14 h 00
5. 11		1 - 3	75 - 60	16 h 00
Grand Prix des fêtes - Circuit plat				
UC DU REOLAIS Philippe LESCOMBES 06-32-02-07-27 / philippelescombes@hotmail.fr				

D. 12	MIOS	2 – GS – 13/14 1 – 3 – 15/16	50 - 59 km 84 – 67 km	13 h 30 15 h 30
Prix de la ville de MIOS- Circuit Plat 2.5 km				Tarif : 7 € Jeune : 3 €
U.C. ARCACHONNAISE Jean Michel LABEQUE: 06-07-52-21-15 / Christian RECAPET 05-57-71-88-66 christian.recapet@neuf.fr				

V.17	AMBARES	GS - 2 - 13/14 1 - 3- 15/16	19 h 30 21 h 00
Nocturne d'été - Plat 1,5 km Circuit totalement fermé à la circulation			Tarif:6€
L'ECHAPPEE AMBARES	L'ECHAPPEE AMBARESIENNE Frederic VINET : 06-11-62-47-96 vinet.f@free.fr		

S. 18 D. 19	Tour Canton de Podensac Equipe de 5 coureurs 1-2-3	18/06 Course en ligne 19/06 Course en ligne matin Et CLM individuel après- midi	100 km Portets-Portets 90 km Villenave-de-Rions / Villenave-de-Rions 12 km Illats/ Cérons	
Engagement sur dossier avant le 5 juin 2016				

D. 19	PRIGNAC ET MARCAMPS	GS - 2 - 13/14 1 - 3 - 15/16	1 : 10 tours 80 2 : 9 tours 71 3 : 8 tours 64 GS : 6 tours 48	13 h 00 15 h 00		
Prix de la municipalité – Circuit moyen 8 km						
MANUEL O CLUB PRICALAC ET MARCAMPS, Device De viel OC 7C CO FC 70 / veleclubration posicio of the						

VELO CLUB PRIGNAC ET MARCAMPS Dorronso Daniel 06-76-60-56-79 / veloclubprignacais@sfr.fr

D. 26 Toutes catégories après qualification 9 h 00

CHAMPIONNAT REGIONAL DE CYCLOSPORT ROUTE

Renseignements: UFOLEP Gironde – www.cd.ufolep.org/gironde et ufolep33@gmail.com

⇒ LA LICENCE :

Même si elle est individuelle, **la licence UFOLEP ne peut être délivrée qu'au titre d'une association**. Elle est valable du 1er Septembre au 31 Août de l'année suivante sur présentation d'un certificat médical préalable de non contre indication à la pratique sportive de compétition, datant de moins d'un an Toute personne occupant un poste de dirigeant ou de commissaire doit être titulaire d'une licence UFOLEP.

⇒ LA CARTE CYCLOSPORT:

La carte « cyclosport » est obligatoire pour la pratique du cyclosport à l'UFOLEP. Elle est délivrée par les commissions départementales sur présentation de la licence. Elle est valable du 1er Janvier au 31 Décembre. Peuvent prétendre à une carte cyclosport :

- Tout nouveau licencié UFOLEP n'ayant jamais pratiqué le cyclisme en compétition. Il sera classé en 3e catégorie pour la pratique du cyclosport.
- Tout nouveau licencié de plus de 60ans sera accueilli en GSa s'il en fait la demande sinon la catégorie d'accueil reste en 3. Tout nouveau licencié de plus de 65ans (né avant le 31.12.1949) sera accueilli en GSb s'il en fait la demande sinon la catégorie d'accueil reste en 3.
- Les ex-licenciés FFC et/ou FSGT (Voir tableau « Accueil à l'UFOLEP » sur le site Internet www.cd.ufolep.org/gironde)
- Les double-licenciés UFOLEP/FFC « Pass'Cyclisme Open » qui seront classés en 1ère catégorie UFOLEP et les double-licenciés UFOLEP/FFC « Pass'Cyclisme » qui seront classés en 2ème catégorie UFOLEP et cela peu importe le niveau de la licence Pass'cyclisme
- Les doubles licenciés UFOLEP/FSGT 3ème, 4ème ou 5ème « catégorie route » ; ils seront classés en 2ème catégorie UFOLEP.
- Les doubles licenciés UFOLEP/FSGT 2ème « catégorie route » ; ils seront classés en 1ère catégorie UFOLEP.
- CAS DES FÉMININES : l'engagement dans une catégorie est définitif pour toute la saison.
- tout licencié UFOLEP qui accède à la double licence "Pass Cyclisme" après avoir eu sa carte UFOLEP, conserve sa catégorie UFOLEP.
- Les Licenciés FFTri seront classés en 1ère catégorie.

⇒ EVOLUTION DE LA CATEGORIE GS :

Les Grands Sportifs (GS) seront répartis en 2 groupes (GS-A et GS-B).

Les licenciés classés GS en fin de saison précédente seront :

- en GS-A pour les licenciés âgés de 64 ans et moins,
- en GS-B pour les licenciés âgés de 65 ans et plus,

Les GS-B ne changent pas de catégorie et donc ne marquent pas de points. Par contre leurs victoires (uniquement) doivent être inscrites sur la carte cyclosport. Au cours de la saison sportive, ils peuvent (les GS-B) cumuler 5 victoires maximum sur le territoire national.

Les licenciés GS-A et GS-B courent ensemble, un seul classement scratch GS sera établi. Les points attribués aux GS-A, pour les montées, le seront en fonction des places qu'ils auront obtenues dans ce classement scratch.

Un coureur de GS-B qui demanderait à monter en 3ème catégorie en cours de saison et qui par la suite ferait une demande de requalification en catégorie inférieur devra respecter le règlement et justifier de 8 courses dont 6 en gironde.

⇒ CATEGORIE D'AGE :

En 2014-2015, les catégories d'âges correspondront à l'âge du licencié dans l'année civile 2015. Le changement de catégorie se fera désormais au 1er janvier 2015. Dès le 1^{er} septembre notre logiciel de carte pourra les éditer avec la catégorie 2015.

⇒ ADMISSION des licenciés F.F.C et/ou FSGT à la CARTE « CYCLOSPORT » UFOLEP

Les licencié(e)s FFC «Pass'Cyclisme» qui prennent leur licence FFC en ligne peuvent également prétendre à la double licence.

Lors de sa demande de carte Cyclosport - UFOLEP, le (la) licencié(e) qui a une double appartenance doit OBLIGATOIREMENT le déclarer en précisant sa catégorie FFC, FFTri et/ou FSGT.

Cas particulier rencontré chez les doubles licenciés Féminines adultes :

Toute licenciée UFOLEP « Féminine Adulte 17 ans et plus » (et Féminine de 16 ans surclassée) qui sollicite , en double appartenance , une licence « FFC.Pass'Cyclisme Open » sera automatiquement classée en 3º catégorie UFOLEP et sera classée avec les Adultes Masculins de cette catégorie. En conséquence, lui est appliqué le règlement concernant les changements de catégorie.

Cas particulier rencontré chez les doubles licenciés Juniors:

Peuvent prétendre à la double licence :

Les FFC avec licence « Juniors 1^{ère} année » (masculins et Féminines)

Les FFC juniors 1ère année avec licence « PC ou PC Open » (masculins et Féminines)

Les FFC juniors 2ème année avec licence « PC ou PC Open » (masculins et Féminines)

A NOTER: les licenciés FFC avec licence « juniors 2ème année » ne peuvent pas prétendre à la double licence

Cas particulier rencontré chez les doubles licenciés adultes:

Tout double licencié, classé en «Pass'Cyclisme» ou «Pass'Cyclisme Open» en début de saison, qui accède à la suite de points marqués à une «Série 3» de cette fédération, doit à ce moment, choisir sa fédération : la FFC ou l'UFOLEP. En aucun cas il ne pourra, la saison suivante, accéder à la double licence sauf si il est rétrogradé en PC ou PC Open.

Tout(e) double licencié(e) FFC qui, en fin de saison est classé(e) «Série 2», alors qu'il (elle) avait débuté la saison en «Pass'Cyclisme», ne pourra prétendre à une carte cyclosport pour la saison suivante.

Seul(e)s les licencié(e)s FSGT de 2e, 3e, 4e et 5e catégories peuvent prétendre à la double licence.

NB : les licenciés FFTRI sont classés en 1º catégorie

⇒ SURCLASSEMENT

Voir règlement national.

⇒ ZONE DECHETS:

Une zone déchet sera obligatoirement installée sur chaque course UFOLEP Gironde.

- Cette zone déchet ne devra pas être installée 500m avant et 500m après la ligne de départ et d'arrivée,
- La zone déchet sera matérialisée par un panneau à son entrée et un panneau à sa sortie,
- La zone sera constituée d'une ou plusieurs bâches installées sur le bas côté de la route côté droit des coureurs,
- La zone devra être adaptée au circuit et donc être dans un lieu non dangereux.

L'objectif de cette zone est de supprimer définitive les déchets balancés en pleine nature sur l'ensemble des circuits.

Attitude éco-responbable : l'idéal étant de conserver les déchets dans les poches.

En cas de non respect de cette zone déchet, les coureurs s'exposent aux sanctions suivantes :

- Un coureur qui jettera des déchets en dehors de la zone sera immédiatement mis HORS COURSE donc non classé. De plus, si ce coureur avait remporté des primes, elles lui seront retirées et décernées au deuxième,
- Un coureur sanctionné une deuxième fois pour jet de déchets en dehors de la zone sera suspendu de deux weeks ends de courses à compter du week end suivant la course support de la sanction.

Seuls seront habilités à relever l'infraction d'un coureur, les personnes suivantes :

- les délégués et membres de la CTD UFOLEP 33 cyclosport,
- EXCEPTION : si le fait est relevé par au moins deux coureurs d'une même course et rapporté au déléqué de la course.

⇒ DEPARTS, CATEGORIES et arrivées :

Chaque départ est limité à 200 coureurs en même temps sur le circuit.

Sur les courses proposant plusieurs horaires de départs, les catégories partiront de la façon suivante :

- Catégorie 1 et catégorie 3 sur le même horaire, si les 15-16 ans sont acceptés, ils partiront sur le même horaire,
- Catégorie 2 et catégorie GS sur le même horaire, si les 13-14 ans sont acceptés, ils partiront sur le même horaire,
- Nocturne : départs 3-GS et 1-2

Les retours sur la ligne après les arrivées sont strictement interdits et pourront être sanctionnés.

⇒ MUTATIONS

Entre associations UFOLEP: du 1er septembre au 31 octobre (date de réception au comité faisant foi, NB hors période le coût est de 45€)

Tout coureur qui mute, alors qu'il reste des courses au calendrier, cesse de fait sa saison et ne peut plus s'inscrire aux compétitions. Exception pour les mutations professionnelles et les déménagements. Les mutations de début de saison 2015-2016, c'est-à-dire entre le 1^{er} septembre 2015 et une semaine avant la dernière course pourront permettre aux coureurs qui mutent de changer de club et de participer aux courses sous leur nouveau maillot.

La demande doit être obligatoirement établie par le licencié sur le formulaire adéquat.

Pour bénéficier de la non obligation de formuler une demande de mutation, les intéressés doivent rester une saison sportive sans licence.

⇒ ATTITUDE dans la PRATIQUE :

Le cyclosportif et/ou le dirigeant se doit de conserver une tenue décente et appropriée. Il est utile de rappeler que par sa conduite et ses attitudes, le cyclosportif offre l'occasion de juger le sport qu'il pratique et la fédération à laquelle il appartient.

Tout concurrent et/ou dirigeant se montrant incorrect vis à vis des commissaires, des organisateurs, du service d'ordre, du public,....pourra se voir mis hors course disqualifié ou sanctionné par le collège des commissaires. Un rapport sera transmis à la structure compétente (cf. Règlements Généraux de l'UFOLEP) dans la perspective d'une éventuelle sanction prononcée par l'instance disciplinaire adéquate.

⇒ TENUE VESTIMENTAIRE:

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les catégories, pendant les compétitions mais également en préambule de celles-ci, lors de la reconnaissance des circuits (Route – Contre la montre – Cyclocross). Les cyclosportifs qui ne seront pas pourvus de cette protection se verront interdire le départ. Chaque concurrent devra le conserver correctement fixé, durant toute l'épreuve. Tout contrevenant sera mis hors compétition.

Le port du maillot aux couleurs du club auquel appartient le licencié est obligatoire Ce maillot doit, par ses couleurs et leur disposition, permettre de distinguer l'association à laquelle appartient le cyclosportf.

Les maillots de groupes sportifs professionnels en activité sont interdits.

Au côté des éventuelles inscriptions publicitaires pouvant figurer sur celui-ci, il est obligatoire de réserver un emplacement suffisamment important où le nom de l'association sera inscrit lisiblement. Il est souhaitable que sur ce maillot appariasse le logo UFOLEP. Toutefois, pour les clubs à double affiliation (voire triple), et ayant un maillot unique pour toutes les sections quelle(s) que soi(en)t la (les) fédération(s) à laquelle (auxquelles) ces sections appartiennent sur le maillot porté sur les épreuves UFOLEP ne devra apparaître aucun sigle de fédération.

Pour toute cérémonie protocolaire, LA TENUE de CYCLISTE EST OBLIGATOIRE. En cas de non respect de cette règle, l'intéressé(e) se verra REFUSER l'accès au podium.

⇒ DOSSARDS :

Le port du dossard est obligatoire pour tous les participants, dans toutes les épreuves UFOLEP, il doit être attaché non plié, avec 4 épingles et de façon visible sur le maillot, c'est à dire côté podium et au dessus des poches.

Pour retirer son dossard (qui sera fourni sans épingle), chaque participant devra déposer à la table de contrôle, sa licence et sa carte « cyclosport » UFOLEP. En aucun cas il ne pourra être délivré de dossard à un cyclosportif qui serait dans l'incapacité de présenter sa licence et sa carte de cyclosportif correctement complétées à la table de contrôle.

En cas d'abandon un coureur devra obligatoirement rapporter son dossard.

⇒ RECOMPENSES :

La commission nationale demande aux organisateurs sous l'égide de l'UFOLEP de soigner particulièrement l'accueil des participants.

Rappel: Les PRIX et PRIMES en ESPECES sont INTERDITS à l'UFOLEP.

Il est interdit, dans une épreuve » cyclosport » organisée sous l'égide de l'UFOLEP, d'attribuer des dotations (en dehors des récompenses symboliques traditionnelles telles que coupes, médailles, fleurs, maillots de champion) sous forme de lots en nature uniquement pour les vainqueurs et leurs dauphins immédiats. Il est souhaitable de mettre des lots au tirage au sort afin de concerner tous les participants.

2 primes maximum sont autorisées par coureur et par épreuve.

Un coureur qui ne se présente pas aux récompenses ne peut prétendre à récupérer son lot sauf cas exceptionnel et excusé.

⇒ RECLAMATIONS ; APPEL :

Tout cyclosportif estimant avoir subi un préjudice pendant une épreuve, est en droit de déposer, après l'arrivée, une réclamation auprès des commissaires.

Ce droit de réclamation n'appartient qu'au licencié qui peut toutefois le déléguer à l'un de ses dirigeants licenciés (en particulier pour les mineurs). Une réclamation est recevable :

- **oralement** dans le quart d'heure qui suit la proclamation des résultats. Elle est alors examinée par le jury des commissaires -et / ou
- par écrit, après la proclamation des résultats, dans un délai de 48 heures; elle comporte la signature personnelle du réclamant et est adressée au Responsable de la Commission concernée (départementale, régionale ou nationale). Elle devra s'accompagner du versement d'une caution dont le montant est fixé chaque année par les Comités Directeurs concernés.

Les réclamations concernant la qualification d'un cyclosportif ou la régularité de son engagement doivent se faire avant le départ de l'épreuve et verbalement.

Si un cyclosportif ou dirigeant UFOLEP s'estime injustement pénalisé, il peut avoir recours à la Commission d'Appel correspondante.

⇒ RETROGRADATIONS-DESCENTES en Gironde

DEMANDE À EFFECTUER EN MEME TEMPS QUE LA DEMANDE DE CARTE CYCLOSPORT

Un cyclosportif n'ayant pas obtenu de résultats satisfaisants pourra en début de saison suivante et après justification demander par écrit à la commission départementale une descente dans la catégorie inférieure. La demande de rétrogradation doit être effectuée par le licencié sur le document adéquat, et remis à son Président de club qui transmettra au Comité Départemental en même temps que les demandes de cartes cyclosportives. Les demandes de catégories se feront uniquement lors de la demande de cartons et pendant les 3 premières réunions de cartons.

Pour demander à descendre de catégorie, un licencié devra justifier de 8 courses faites dont un minimum de 6 dans le département de la Gironde. Un coureur ayant fait une place ne pourra pas prétendre à une requalification en catégorie inférieure.

Un licencié monté de catégorie en cours de saison devra faire une saison entière dans sa nouvelle catégorie sans pouvoir redescendre et en justifiant la saison suivante des 8 courses dont 6 en gironde.

Un coureur âgé de +60ans pourra demander au début de la saison suivante, son reclassement dans la catégorie inférieure, même si il a obtenu des résultats au cours de la saison sauf si ce résultat est une victoire.

Les demandes de requalifications pour des raisons médicales devront être faites sur les documents officiels et accompagnés de justificatifs. Toutefois, ils ne feront pas l'objet d'une descente automatique.

Toute demande de requalification refusée ne pourra être réétudiée sauf si elle était incomplète.

Tout refus de descente, sera accompagné d'un motif disponible au comité.

ATTENTION : le reclassement en catégorie inférieure n'est pas automatique, votre demande est étudiée par la CTD Cyclosport qui peut vous le refuser. Tout refus sera motivé par la commission est disponible sur simple demande auprès du Comité UFOLEP 33.

AUCUNE DEMANDE NE SERA TRAITÉE EN COURS DE SAISON

⇒ SUPERIORITE MANIFESTE :

La supériorité manifeste est une attitude jugée par les déléguées de courses et les membres de la CTD qui a pour conséquence d'entrainer la montée du coureur en catégorie supérieure. Cette attitude se caractérise par plusieurs critères pouvant être cumulés ou non : fait de course faussant le résultat final, total de points proche de 30, attitude répétée, course pour les primes influant sur le résultat final sans jouer l'arrivée.

⇒ DIFFICULTE MANIFESTE:

Tout licencié en difficulté dans sa catégorie durant une période longue pourra se voir proposer par la CTD une descente de catégorie. Cette descente est conditionnée a un courrier du coureur.

⇒ ATTRIBUTION DES POINTS:

Sur chaque course les cartons des 5 premiers de chaque catégorie seront conservés au secrétariat.

Le délégué de la course au moment de la remise des récompenses sera chargé de noter les places sur les cartons des coureurs pour les 5 premiers. Il sera également chargé de remettre aux coureurs leurs cartons.

→ MONTÉES DE CATEGORIES : Le principe des « Montées aux points ».

Montée dès que le coureur a obtenu 30 points.

Barème des montées :

a) 30 partants et plus :

- Les cinq premiers marquent des points :

1er = 10 points.. 2ème = 7 points.. 3ème = 6 points.. 4ème = 4 points. 5ème = 3 points

b) de 10 à 29 partants :

- Les cinq premiers marquent des points :

1er = 8 points.. 2ème = 6 points.. 3ème = 5 points.. 4ème = 3 points. 5ème = 2 points

c) Moins de 10 partants :

- Seul le vainqueur marque 5 points et sa victoire sera indiquée sur la carte «Cyclosport».

d) S'il y a 5 PARTANTS OU MOINS dans la catégorie

- Seul le vainqueur marque 3 points et sa place est notée sur la carte « Cyclosport »

BONUS:

La bonification des meilleurs sprinters = 3 points supplémentaires.

Afin de départager les meilleurs sprinters en cas d'égalité sur une course, les points du dernier classement seront doublés.

NB : dans tous les cas la CTD se réserve le droit de procéder à la montée pour SUPERIORITE MANIFESTE

⇒ SECURITE DES COUREURS

Un véhicule ouvreur est obligatoire devant chaque peloton.

⇒ CATEGORIE D'AGE

Les années de naissance correspondant aux différentes catégories d'âges en vigueur dans les épreuves officielles, sont publiées annuellement dans l'additif aux règlements généraux administratifs et financiers des compétitions nationales (âge au 31 décembre de l'année civile, soit au 31/12/2015).

Catégories d'âges, saison 2014-2015

J 13-14 ans : nés en 2001 et 2002 M 40-49 ans : nés entre 1966 et 1975
J 15-16 ans : nés en 1999 et 2000 M 50-59 : nés entre 1956 et 1965
M 17-19 ans : nés en 1996 – 1998 M 60 et plus : nés en 1955 et avant
M 20-29 ans : nés entre 1986 et 1995 F 17-29 ans : nées entre 1986 et 1999
M 30-39 ans : nés entre 1976 et 1985 F 30-39 ans : nées entre 1976 et 1985
F 40 ans et plus : nées en 1975 et avant

⇒ DISTANCES, BRAQUETS, NOMBRE de PARTICIPATIONS AUTORISES

- Jeunes masculins ou Féminines 13/14 ans 7.01 m. Distance minimum 20km et maximum 35 km. 1 épreuve maxi par semaine
- Jeunes Masculins et Féminines 15/16 ans 7,62 m. Distance minimum 35km et maximum 60 km 2 épreuves maxi par semaine
- GS distance minimum 50km et maximum 60km,
- 3 distance minimum 60km et maximum 70km,
- 2 distance minimum 70km et maximum 80km,
- 1 distance minimum 80km et maximum 90km

⇒ PRIX DES ENGAGEMENTS en Gironde POUR 2014-2015:

Adultes : Epreuve sur circuit et en ligne = entre 6€ et 8€ précisé dans le calendrier Engagements jeunes = **3€**

⇒ CHALLENGE DÉPARTEMENTAL (individuel et par clubs)
Le Challenge UFOLEP Cyclosport récompense la participation et la régularité des cyclosportifs Ufolépiens girondins.

Ne sont prises en compte que les courses inscrites sur le calendrier départemental se déroulant sur le territoire de la Gironde (sauf Contre la Montre, et les

⇒⇒⇒ JUILLET 2016

V. 01	GOURS LA LUCIOLE Mairie de Gours	3 – GS 1 – 2	1 h 15 + 2 et 1 tours 1 h 15 + 4 et 3 tours	18 h 45 20 h 15
	SEMI NOCTURNE - Circuit	: plat 1,9 km		Tarif:6 €
♥ V.C. GOURS Honoré SEGUY : 06-88-88-76-25 ; Jean-Louis MOMBOEUF : 06-34-64-22-77 ; Francis GAUTRIAS 05-57-49-74-45 gcs123@wanadoo.fr				

	SAINT-SULPICE et CAMEYRAC			
S.02	Parking Salle des Sports	GS – 2	50 – 68	14 h 00
3.02	Remise récompenses – Salle des Fêtes	1 - 3	75 - 60	16 h 00
	Derrière la Mairie			
]	Tarif:6 €			
∜ J.S.S.S.C. SAIN	IT-SULPICE Jean-Pierre SAUGEON 05-56-30-85-20 / 06	5-65-41-02-40		

V. 08	Grand prix Municipal de ST SEURIN SUR L'ISLE Stade F. Sastre St Seurin sur l'Isle	GS – 3 1 – 2	1 h 15 + 2 et 1 tours 1 h 15 + 4 et 3 tours	18 h 15 20 h 45	
	Semi-nocturne et Nocturne - Circuit plat facile 2.	.4 km		Tarif:6 €	
V.C. GOURS Honoré SEGUY: 06-88-88-76-25; Jean-Louis MOMBOEUF: 06-34-64-22-77; Francis GAUTRIAS 05-57-49-74-45 qcs123@wanadoo.fr					

D. 10	BOSSUET St Denis de Pile	1 – 2 – 3 – GS – 15/16 – 13/14	9 – 8 – 7 – 6 – 5 – 3 tours	15 h 00
Nouveau circuit plat 9.1 Km			Tarif : 6 € Jeune : 3 €	
C.C. SAINT-DENIS de PILE Joel Seynat 06-42-46-00-57 club.ccsdp33910@orange.fr site http://ccsdp.free.fr				

V.15-S.16-	
D.17	ROCHECHOUART (87)

Toutes catégories après qualification

CHAMPIONNAT NATIONAL DE CYCLOSPORT ROUTE

Renseignements: UFOLEP Gironde – www.cd.ufolep.org/gironde et ufolep33@gmail.com

S.16	VIGNONET	GS 3	1 h 05 et 3 T 1 h 15 et 2 T	15 h 00 16 h 15
	Circuit Plat 2.3 I	km		Tarif : 6 €
C.C. SAINT-DENIS de PILE Joel Seynat 06-42-46-00-57 club.ccsdp33910@orange.fr site http://ccsdp.free.fr				

D. 17	LAPOUYADE	2 – GS 1 – 3	11 – 9 tours 12 – 10 tours	13 h 30 15 h 30
	Fêtes de la Madelaine – Nouveau	circuit moyen 6.1 km		Tarif:6€
C.C. SAINT-DENIS de PILE Joel Seynat 06-42-46-00-57 club.ccsdp33910@orange.fr site http://ccsdp.free.fr				

D. 24	SAINT-SAUVEUR	GS – 2 1 - 3	50 – 70 77 – 60	09h30
	Grand prix des fêtes – circu	it plat 7 km		Tarif:6€
CYCLO CLUB ST PALAIS DE BLAYE Michel TOULON 05-57-32-66-03 / 06-37-91-41-57 michel.toulon33@orange.fr				

⇒⇒⇒ JUILLET 2016

D. 31	SAINT-LOUBES La coupole	M: 3 tours C: 5 tours GS: 6 tours 3: 7 tours 2: 8 tours 1: 9 tours	25 km 41 km 50 km 55 km 66 km 75 km	Départ pour toutes les catégories à 15 h 00
Grand	Tarif Adulte : 6 € Tarif Jeune : 3 €			
C.C. SAINT-LOUBES cycloclub.st.loubes@orange.fr Daniel AMPE 06-88-75-37-27 –Marc BARRERE 05-56-72-42-33 / 06-18-27-12-92				

⇒⇒⇒ AOÛT 2016

http://www.saint-loubes-cycloclub.fr/

D.07	DONNEZAC	2 – GS 1 - 3	66 – 50 km 77 – 55 km	13 h 30 15 h 30
	Grand Prix des Fêtes – Circu	it Plat 5.5 Km		Tarif : 6 €
C.C. SAINT-PALAIS Michel TOULON 05-57-32-66-03 / 06-37-91-41-57 michel.toulon33@orange.fr				

L. 15	LUGOS	GS – 2 1 – 3	45 – 55 (18t et 22t) 62.5 – 50 (25t et 20t)	16 h 30 18 h 15
	Grand Prix Cycliste de Lugos -	· Circuit Plat 2,5 km		Tarif:8 €
C.C. VAL DE L'EYRE http:// pagesperso-orange.fr/cc.valdeleyre Jean-Marc CAMELEYRE 06-16-15-47-92 jean-marc.cameleyre@wanadoo.fr				

V. 19	Semi Nocturne BONZAC Fêtes Locale	1 2	1 h 15 et 5 t 1 h 10 et 2 t	19 h 00
	Semi-nocturne – Circuit Moyen 3 I	ζm		Tarif:6€
C.C. SAINT-DENIS de PILE Joel Seynat 06-42-46-00-57 club.ccsdp33910@orange.fr site http://ccsdp.free.fr				

D.21	St Martin de Coux Fêtes locale	2 – GS 1 - 3	11 – 9 tours 12 – 10 tours	14 h 00 16 h 00	
	Nouveau circuit moyen 6	5.2 Km		Tarif:6 €	
C.C. SAINT-DENIS de PILE Joel Seynat 06-42-46-00-57 club.ccsdp33910@orange.fr site http://ccsdp.free.fr					

D. 21	LA REOLE Quartier du Rouergues	2 – GS 1 – 3	70 - 56 77 - 63	14 h 00 16 h 00	
	Prix du comité d'animation du Rouergue	– Circuit Plat 3.5 km		Tarif : 7 €	
U.C. DU REOLAIS Philippe LESCOMBES 06-32-02-07-27 / philippelescombes@hotmail.fr					

S. 27	PORTETS	2 - GS - 13/14 1 - 3 - 15/16	70 – 55 - 30 70 – 60 – 40	14 h 00 16 h 00
Grand prix Claude Ciron / Circuit plat 4.2 km				Tarif : 7 € Jeune : 3.5 €
S GUIDON PORTESIEN	Michel COUSSEAU 06-37-35-09-02 coussea	aumi@wanadoo.fr		

D. 28	VERDELAIS	GS - 2 - 13/14 3 - 1 - 15/16	50 – 60 55 – 65	14 h 00 16 h 00
	Grand prix Verdelaisien – Circu	uit moyen de 3.3 km		Tarif : 7 € Jeune : 3 €
SEMENS CYCLING TE	AM – Nicolas GLEMET 06-79-97-94-61			

	BRE 2016			
S. 03	ABZAC – Salle des Fêtes	2 - GS 1-3	65 -50 72 -58	13 h 30 15 h 30
	Prix Julien GANET - Circuit			Tarif:7 €
C.C. ABZAC PER	MENAS Jérôme 06-07-62-46-68-71 <u>jerome.permenas@</u>	<u> Dlaposte.net</u>		
D.04	VERDOT (COMMUNE DE REIGNAC)	2 – GS – 13/14 ans 1 – 3 – 15/16 ans	66 – 50 - 22 km 77 – 55 - 38 km	13 h 30 15 h 30
	Grand Prix des Comité des Fêtes de Verdo	ot – Circuit Plat 5.5 km		Tarif : 6 € Jeune : 3 €
C.C. SAINT-PAI	LAIS Michel TOULON 05-57-32-66-03 / 06-37-91-41-5	7 michel.toulon33@orange.fr		
S.10 D.11	ORGERES EN BEAUCE (28)	~	après qualification	
Renseignemen	CHAMPIONNAT NATIONA ts: UFOLEP Gironde – www.cd.ufolep.org/gironde et		ONTRE	
S.10	CERCOUX 17270 Fêtes locale Commune limitrophe Gironde	- 3 – GS – 15/16 – 13/14	9 – 8 – 7 – 6 – 4 – 3 tours	14 h 30
	Pris de la Municipalité et du Comité des Fê	ète - Circuit plat 9.2 Km		Tarif : 6 € Jeune : 3 €
C.C. SAINT-DE	NIS de PILE Joel Seynat 06-42-46-00-57 club.ccsdp33	3910@orange.fr site http://co	sdp.free.fr	Jedne . 5
D. 11	CANEJAN Bourg Stade des Peyrères		5 + 3t - 1 h 20 + 3t - 30' + 3t 0 + 3t - 1 h 15 + 3t - 45' + 3t	13 h 30 15 h 30
	Prix des Commerçants - Circuit Plat (Urbain) 3,400 km		Tarif : 7 € Jeune : 3 €
V.C. CANEJAN	Didier COUDERC 06.88.18.69.76 <u>didier.couderc@ensam</u>	n.eu http://www.veloclub-ca	anejan.fr	
D. 18	BARSAC Camperos	GS - 2 1 - 3	54-66 km 72-60 km	14 h 00 16 h 00
V.C. BARSAC R	Grand prix de la municipalité- Circ aymond RIBES : 06-78-55-68-48	cuit Plat 6 Km		Tarif : 7 €
S. 24	LA BREDE	GS – 2 1 – 3	THE PARTY OF THE P	13 h 30 15 h 30
US BREDOISE	Grand Prix de La Brède – Circuit Stephane BOITEAU 06-76-44-44-17 <u>stephane.boiteau@</u>			Tarif : 7 €
D. 25	CERONS	2 – GS – 13/14 1 – 3 – 15/16	65 – 55 - 30 70 – 60 – 40	13 h 30 15 h 30
		-		Tarif : 7 (

⇒⇒⇒ OCTOBRE 2016

D.02	GOIZET - SAINT-DENIS DE PILE 1 – 2 – 3 – GS – 15/16 – 13/14 8 – 7 – 6 – 5 – 3 – 2 tours	14 h 30		
Nouveau circuit 11 Km		Tarif:6 €		
C.C. SAINT-DENIS de PILE Joel Seynat 06-42-46-00-57 club.ccsdp33910@orange.fr site http://ccsdp.free.fr				

GUIDON PORTESIEN Michel COUSSEAU 06-37-35-09-02 cousseaumi@wanadoo.fr



Former votre équipe de 4 jeunes et un accompagnateur

Financez votre Raid grâce à des actions, recherche de partenaires, aides financières (CAF ...) ... notre séjour est déclaré « centre de vacances » **Un guide est à votre disposition pour vous aider! Contactez-nous.**

Une semaine avec Activités sportives + restauration + hébergement pour 1500€ par équipe (soit 300€ par personne)

UFOLEP GIRONDE 05.56.79.00.22 ufolep33@gmail.com / www.cd.ufolep.org/gironde

RETROUVEZ REGULIEREMENT LES INFOS UFOLEP33

- **☞** MISE A JOUR DES CALENDRIERS
 - RESULTATS
 - **TET BIEN PLUS ENCORE**

SUR NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET



www.cd.ufolep.org/gironde